

Planning des activités

du 24 avril au 30 juin 2017 (vacances d'été)

Modalités d'inscription



Ecole élémentaire Antoine Lagarde



lundi	mardi	jeudi	vendredi
Foot C. Olivier	Multisports C. saunier	Atelier Nature - Jardinage J. Bichot	Multisports C. Saunier
Arts Plastiques M. Lacaille	Arts Plastiques M. Lacaille	Théâtre S. Mokeddem	Arts Plastiques M. Lacaille
Danse N. Duteurtre	Théâtre S. Mokeddem	Arts Plastiques M. Lacaille	Jeux de société S. Mokeddem

Un enfant peut se réinscrire dans un atelier qu'il a déjà pratiqué avant les vacances, cependant il ne sera pas prioritaire afin de permettre à tous de découvrir l'ensemble des activités proposées.

Un enfant qui mange tous les jours à la cantine a la possibilité de choisir jusqu'à **deux activités par semaine**.

Les autres (qui mangent 1,2 ou 3 fois à la cantine), pourront choisir **une activité par semaine**.

Pour les activités *multisport* et *arts plastiques* que l'on retrouve plusieurs fois dans la semaine, le jour que vous aurez choisi pour votre enfant pourra être modifié si l'atelier est complet.

Ecole maternelle Antoine Lagarde



lundi	mardi	jeudi	vendredi
Jeux de détente M. Previer	Danse N. Duteurtre	Bac à sable / jeux d'eau V. Boufflet	Conte R. Gouzien
Bac à sable / jeux d'eau V. Boufflet	Eveil Musical J. Michonnet	Bac à sable / jeux d'eau M. Lebigot	Jeux de société M. Lebigot

Exemple: vous avez choisi d'inscrire votre enfant à l'atelier arts plastiques du lundi. Seulement cet atelier est déjà complet. Votre enfant sera donc inscrit sur l'atelier arts plastiques du vendredi.



Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), proposées par les enseignants, sont prioritaires sur toutes autres activités.

Ecole maternelle du Manoir

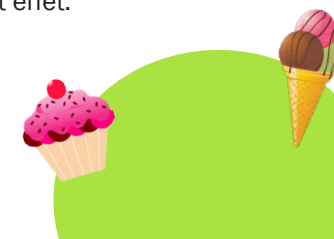


lundi	mardi	jeudi	vendredi
Multisports F. Drocourt	Jeux de société F. Drocourt	Eveil Musical J. Michonnet	Atelier Nature - Jardinage J. Bichot
Activités manuelles M. Lebigot	Dessin - Peinture V. Boufflet	Conte B. Gouzien	Dessin - Peinture V. Boufflet

Lorsqu'un enfant ne pratique pas une activité encadrée, il est placé sous la surveillance du personnel de cantine. Il a alors la possibilité de jouer librement dans la cour, d'emprunter des jeux de société, de découvrir les livres de la bibliothèque ou encore de s'installer pour dessiner dans un coin au calme réservé à cet effet.

En complément des ateliers, les enfants pourront jouer librement dans la cour. Accéder à la bibliothèque ou pratiquer des jeux sportifs (à l'école élémentaire).

Les activités périscolaires s'effectueront dans le cadre d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) soumis à un agrément de la Direction départementale de la Cohésion Sociale.



Merci de compléter le tableau ci-dessous.



A partir de 13h20 accueil des enfants externes uniquement côté CP - CE1.



Indiquez les jours d'inscription à la cantine

Indiquez jusqu'à 3 choix d'activités dans l'ordre de préférence

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
	Choix n°1:	Choix n°1:	Choix n°1:	Choix n°1:
	Choix n°2:	Choix n°2:	Choix n°2:	Choix n°2:
	Choix n°3:	Choix n°3:	Choix n°3:	Choix n°3:

Signature des parents



Mes activités jusqu'aux vacances d'été

Nom: Prénom: Classe:

Idées d'ateliers que tu aimerais faire l'année prochaine :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bonnes vacances !



Contact

Mail

service. jeunesse@ville-sainte-adresse.fr

Site internet

www.ville-sainte-adresse.fr

LES RYTHMES SCOLAIRES
A
SAINTE-ADRESSE

du 24 avril au
30 juin 2017

ACTIVITÉS

Nous proposons aux enfants de choisir les nouvelles activités auxquelles ils souhaitent participer durant leur temps de pause méridienne.

Attention!

Pour cette dernière période, Nicolas Brachais et Pascal Bellehache enregistreront les inscriptions aux «Ateliers du midi» directement avec les enfants de CP - CE1. Pour les enfants de CE2 - CM1 - CM2, le bulletin d'inscription est à rendre au plus tard le **vendredi 7 avril 2017**.

VILLE DE
SAINTE-ADRESSE

